

Le 27 janvier 2021

Excusés :

Procurations :

Présents : Berne Bernadette, Berne Francis, Deygas Raymonde, Fanget Régis, Gonon Bernard, Oriol Thierry, Richard-Rivory Carole, Rouchouze Christian, Royet Marie Christine, Trouiller Franck, Vanel Régis.

Secrétaire de séance : Richard-Rivory Carole

Le compte-rendu du conseil municipal du 4 novembre 2020 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité. Le quorum étant atteint Mr le maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Intervention de Mr Jean-Louis Royet sur la transmission des exploitations agricoles :**

Mr Royet, dans le cadre d'une association d'agriculteurs, présente au conseil municipal tout l'intérêt qu'il y a de préparer à l'avance la transmission d'une exploitation agricole. Des réunions seront prochainement organisées par la Communauté de Communes. Mrs Oriol Thierry et Rouchouze Christian suivront les actions de cette association.

- **Délibération désignation du correspondant Défense**

Le conseil municipal propose la nomination de Francis Berne en tant que correspondant Défense. Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité du conseil.

- **Délibération autorisation de mandater en investissement avant le vote du budget primitif 2021**
Budget principal

Mr le maire demande au conseil municipal l'autorisation de mandater des dépenses avant le vote du budget principal à hauteur de 25% des dépenses budgétisées en 2020, soit pour un montant de 23065,48 euros. Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité du conseil.

- **Délibération autorisation de mandater en investissement avant le vote du budget primitif 2021**
Budget eau et assainissement

Mr le maire demande au conseil municipal l'autorisation de mandater des dépenses avant le vote du budget eau et assainissement à hauteur de 25% des dépenses budgétisées en 2020, soit pour un montant de 37244,33 euros. Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité du conseil

- **Vote des restes à réaliser de 2020 sur 2021**

Il convient comme chaque année, avant le vote du budget, de voter les restes à réaliser.

Dépenses d'investissement budget principal

Salle sous la mairie 3202.95 euros Logement communal 12 700 euros

Recettes d'investissement budget principal

Salle sous la mairie : 1532 euros (subvention du Siel non perçue) Programme voirie 2020 : 7 400 euros (subvention du Département non perçue)

Dépenses d'investissement budget eau et assainissement

Amélioration du réseau plus poteau d'incendie 20 205,75 euros

Recettes d'investissement budget eau et assainissement

Amélioration du réseau 7 000 euros (subvention du département et de la DETR non perçue)

Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité du conseil

- **Délibération renouvellement convention Centre de Gestion/médecine du travail (secrétaire)**

Il convient de voter le renouvellement et la participation de la commune au service du Pôle Santé au Travail du Centre de Gestion de la Loire, cette contribution à hauteur de 94 euros permet à notre agent communal de bénéficier de ce service. Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité du conseil.

- **choix de l'entreprise pour le chantier du carrefour de l'Estival**

5 offres nous ont été proposées. Après ouvertures des plis et analyses des offres le conseil municipal retient l'entreprise Lambert TP pour l'exécution de ce travail, pour un montant hors taxe de 2 332.00 euros. La coupe des arbres sera assurée par Mr Oriol Thierry. Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité du conseil cette dépense

- **choix des entreprises pour le chantier de rénovation de l'appartement communal**

Plusieurs offres nous ont été présentées le conseil en a pris acte, cependant certains lots nécessitent une renégociation avec les entreprises consultées. Le conseil municipal demande à Mr le maire de poursuivre des négociations en partenariat avec le bureau de contrôle et l'architecte qui suit le dossier.

Lot n° 1	démolition petite maçonnerie : 1 offre
Lot n° 2	plâtreries – peintures : 2 offres
Lot n° 3	isolation : 3 offres
Lot n° 4	électricité chauffage Vmc: 2 offres
Lot n° 5	plomberie sanitaires : 2 offres
Lot n° 6	carrelage faïences : 1 offre
Lot n° 7	menuiseries intérieures et extérieures: 1 offre
Lot n° 8	fumisterie: 1 offre
Lot n° 9	traitement de charpente: 1 offre

- **Délibération choix du nom de la salle sous la mairie**

Après en avoir délibéré, le conseil retient :

« Salle de la mairie » pour la salle sous la mairie.

« Salle de la cure » pour la salle à côté de l'église.

QUESTION DIVERSES

PROJET POTEAU D'INCENDIE A L'ESTIVAL

Après divers contacts avec Mr Liversain, Mr Berne, le SDIS, la commune de Thélis - La – Combe, le projet de pose d'un poteau d'incendie à l'Estival est envisagé. Cependant une convention de mise à disposition de la ressource en eau, à partir d'un étang de Mr Liversain est à rédiger. Il en est de même pour l'utilisation du terrain de Mr Berne qui servirait de zone de retournement pour les véhicules de pompiers. Mr le maire donne lecture des projets de convention qui seront soumis à Mr Berne et à Mr Liversain. Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité du conseil.

BILAN GESTION AUBERGE

Suite au décès du gérant de l'auberge communale, son épouse associée à cette gérance nous a manifesté son désir de poursuivre l'activité. Mme Le Calvez doit donc, pour ce faire, accomplir diverses formalités administratives. Les élus soutiennent cette initiative et l'accompagnent dans ces démarches.

Mr le maire félicite l'initiative citoyenne qui a permis à cette famille durement éprouvée de bénéficier de la solidarité des Thélinands et Thélinandes. Un grand merci aux donateurs pour ce geste.

VENTE DE TERRAIN COMMUNE / JEAN BLACHON

Nous attendons un rendez-vous avec office notarial, le dossier est maintenant complet

SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU AEP

Mr le maire informe le conseil de la nécessité pour la commune de se doter d'un schéma directeur pour notre réseau d'eau. En effet sans ce schéma directeur notre commune ne pourrait pas percevoir des subventions de l'Agence de l'eau. Un dossier de subvention pour financer ce schéma directeur est déposé auprès du Département

L'alimentation en eau potable de la commune de Thélis-la-Combe est réalisée par des sources. La commune de Thélis-la-Combe souhaite engager des investigations pour connaître précisément le fonctionnement des infrastructures et aboutir à l'élaboration d'un programme de travaux hiérarchisé pour ses installations d'eau potable. Des améliorations au niveau des infrastructures en vue d'atteindre un meilleur rendement sont également nécessaires pour réduire les prélèvements sur les ressources superficielles. Afin de pouvoir disposer d'un état des lieux des infrastructures et d'un document de planification pluriannuelle, la commune souhaite engager un diagnostic et schéma directeur d'alimentation en eau potable. L'étude diagnostic et schéma directeur d'eau potable va permettre de réaliser un bilan de fonctionnement actuel et à moyen terme, afin de dresser la liste des interventions techniques permettant d'optimiser ce système. La zone d'étude concernée recouvre la totalité du système d'alimentation en eau potable de la commune de Thélis-la-Combe ainsi que les hameaux présents sur cette dernière. L'étude permettra ainsi : • D'établir ou actualiser les plans du réseau d'eau potable. • De réaliser un diagnostic précis du fonctionnement des ouvrages. • De déterminer les fuites éventuelles. • D'élaborer un schéma directeur permettant de garantir à la population actuelle et future une eau en quantité et qualité satisfaisante en mesurant l'impact sur le prix de l'eau et prenant en compte une politique de renouvellement. L'étude comprendra les phases suivantes : - Phase 1 : diagnostic de l'existant. - Phase 2 : établissement du bilan hydraulique, modélisation informatique (si nécessaire) - Phase 3 : schéma directeur.

BRANCHEMENT AEP A CHERBLANC

Les travaux de branchement de la maison Seauve Jean-Marc sont en cours de finition (reste à poser le compteur, l'isolation)

MUIR DES BIEZ

Les travaux de soutènement de la voie sont en cours, la neige de ces derniers jours a retardé les travaux.

DENEIGEMENT BILAN

Les épisodes neigeux de ces dernières semaines ont quelque peu perturbé la circulation mais notre prestataire Mr Simon Martel y a fait face. A noter que contre le verglas notre chasse neige n'étant pas doté d'une saleuse est inefficace. La commune a fait livrer 12 tonnes de pouzzolane qui sont à disposition des habitants. Mr le maire rappelle l'importance des équipements spéciaux pour la circulation hivernale des véhicules (pneus , chaines....)

EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis une semaine l'extinction de l'éclairage public est opérationnel de 23h30 à 6h

PARKING A VELO

La communauté de communes nous offre la possibilité de mettre en place des arceaux de stationnement pour des vélos. Accord du conseil

CCAS BILAN OPERATION PIZZAS

Le CCAS avait donné la possibilité pour les jeunes de bénéficier d'une pizza à l'auberge communale, cette opération est prolongée jusqu'au 31 mars.

LISTE THELIS INFO A REVOIR

SALLE SOUS LA MAIRIE

Avancement des travaux : Mr Trouiller informe le conseil des derniers travaux à réaliser : l'accès PMR

La séance est levée à 22 h30